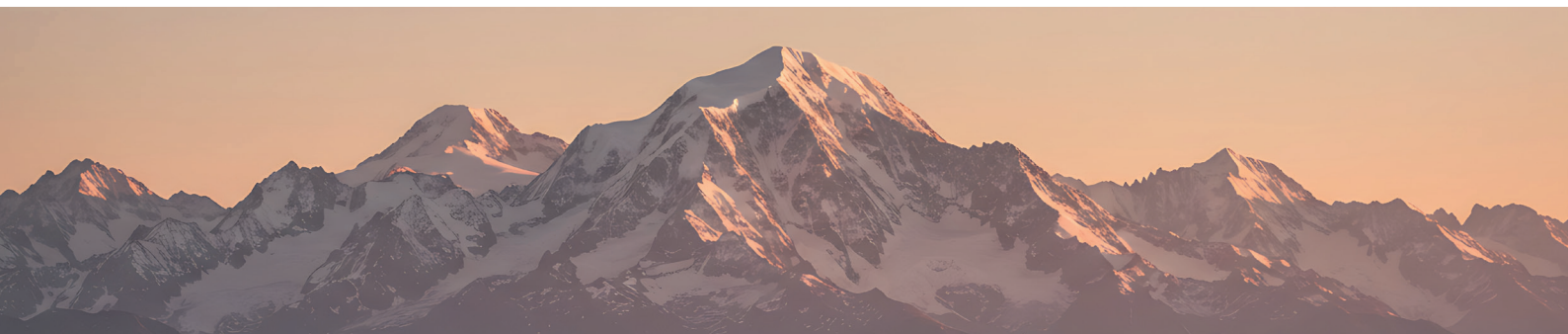


Le club Mont-Blanc Natation recrute :

1 COACH NATATION - CDI Temps plein Section natation course



Rejoignez Mont-Blanc Natation et vivez votre passion dans un cadre exceptionnel !

Implanté au cœur de la vallée du Mont-Blanc, Mont-Blanc Natation est un club reconnu regroupant plus de 550 adhérents. Notre structure propose à la fois de la natation course et de la natation artistique, portée par une équipe d'entraîneurs diplômés, passionnés et investis dans la réussite sportive et humaine de nos athlètes. Dans le cadre du développement de notre projet sportif, nous recherchons un(e) entraîneur(e) de la section Natation course.



VOS MISSIONS

Sous l'autorité du Président et du responsable sportif, le/la salarié(e) aura pour missions de :

- Encadrer les groupes École de Natation et jeunes nageurs.
- Gérer les sections loisirs.
- Assurer la progression sportive et technique des nageurs en compétition du groupe Avenir.
- Accompagner les nageurs en compétition.
- Élaborer et mettre en oeuvre des contenus pédagogiques et sportifs.
- Participer à la vie associative et aux événements du club.
- Entretenir une relation de confiance avec les familles et les bénévoles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Localisation : Haute-Savoie (74)
Secteur Sallanches – Passy – Saint-Gervais-les-Bains.
- Rémunération : selon expérience et convention collective nationale du sport.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement rémunéré de la natation (BPJEPS AAN, DEJEPS, MSN ou équivalent) et disposez d'une carte professionnelle à jour.

Vous êtes :

- dynamique, motivé(e) et autonome ;
- organisé(e) et force de proposition ;
- doté(e) d'un excellent relationnel ;
- attaché(e) au travail en équipe.

Une expérience auprès dans l'encadrement d'un public jeune et compétitif sera particulièrement appréciée.

Le candidat devra être titulaire du permis B.

CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail à :
president.montblancnatation@gmail.com

Poste à pourvoir à compter du **1er septembre 2026**.